DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FIDEAS CREDITMAX EURO Part D

❖ OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

❖ PRODUIT

Libellé du produit : : **FIDEAS CREDITMAX EURO Part D**
Code Isin : FR0010956680
Devise : Euro

Concepteur du KID Priips : **FIDEAS CAPITAL** – 75, rue d'Amsterdam – 75 008 Paris
Site web : www.fideas.fr - Pour plus d'informations : 01-78-09-19-89

L'AMF est chargée du contrôle de FIDEAS CAPITAL en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Fideas Capital est agréée en France sous le n° GP 07000046 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document : 22 juillet 2026, données chiffrées au 31 décembre 2025

❖ EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

Objectifs :
POLITIQUE FINANCIERE : L'OPCVM vise à atteindre une performance nette de frais supérieure à l'indice composite, 50% ESTER capitalisé 50% iTraxx® Europe Crossover 5Y Total Return (coupons réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 3 années, en s'exposant sur des titres de créances émis exclusivement en euro par des entreprises privées essentiellement notées en catégorie BBB et BB, ces derniers dits spéculatifs « à Haut Rendement », ou par des émetteurs publics. La gestion est discrétionnaire.
Pour cela, Le fonds est exposé à au moins 50% de son actif à des émetteurs notés dans la catégorie « Investment Grade » et le rating moyen pondéré des titres présents à l'actif du fonds est également dans cette catégorie. Le fonds pourra investir ou s'exposer à des créances de tout type de séniorité et de subordination. Le fonds est exposé à titre principal et jusqu'à 200% de son actif au risque crédit. Il est exposé à hauteur de 40% au moins de son actif à l'univers des obligations spéculatives à « Haut Rendement », dont à hauteur de 30% maximum à des créances émises par des institutions financières (banques et assurances). L'OPCVM :

- a pour cible une exposition aux obligations notées entre BBB et B+, dans une fourchette de 80% à 120% de son actif net
- limite à 15% de l'actif maximum son exposition aux obligations dont la notation moyenne est strictement inférieure à BB. Cette limite inclut un maximum de 5% d'exposition de l'actif à des titres dont la notation moyenne est strictement inférieure à B-.
- limite l'exposition directe et indirecte aux actions à 10% de l'actif, et aux obligations convertibles à 10% également.

La sensibilité aux taux d'intérêt et aux spreads de crédit est comprise entre 0 et 8. Le FCP peut recourir de façon discrétionnaire aux instruments dérivés notamment de crédit afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et/ou de crédit.

POLITIQUE EXTRA-FINANCIERE : Le fonds souhaite être un acteur d'incitation et d'engagement auprès des sociétés émettrices de titres de créance de son univers d'investissement de référence (obligations émises en euros d'émetteurs OCDE notés BBB+ et B+) pour de meilleures politiques de transition bas carbone. A ces fins, il intègre à sa construction de portefeuille ses propres critères de notation ESG, principalement relatifs au carbone et autres gaz responsables du réchauffement via une politique dite « Smart for Transition ». Une première notation, fondée sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (directes, issues de l'énergie acquise, issues des autres biens et services consommés) est confirmée ou abaissée – jusqu'à exclusion – par une notation dite ESG (hors GES – par exemple gestion des déchets et gouvernance) et la gravité des controverses affectant l'émetteur.
Il vise ainsi une amélioration significative de la notation ESG Smart for Transition de son portefeuille, comparé à son Univers d'Investissement de Référence Analysé[1], en surexposant directement ou via dérivés les émetteurs qui s'engagent dans la transition. Certains émetteurs ne seront pas couverts par la méthodologie de sélection appliquées aux autres titres en matière ESG (notation Smart for Transition). Le taux de couverture de la notation du portefeuille d'obligations d'entreprises sera de 90% minimum. La notation « Smart for Transition » moyenne pondérée du portefeuille, hors obligations « vertes », devra être meilleure que la note moyenne pondérée des émetteurs restant dans l'univers d'investissement de référence après l'exclusion, en poids, du dernier quintile (20%) des émetteurs les plus mal notés.
Affectation des sommes distribuables : Résultat net : Distribution ; Plus ou moins-values nettes réalisées : Distribution.

[1] L'Univers d'Investissement de Référence est constitué des obligations émises en euro d'émetteurs OCDE notés entre BBB+ et B+, d'une souche minimale de 200 M€. L'Univers d'Investissement de Référence Analysé est constitué, au sein de l'Univers d'Investissement de Référence des instruments émis par les émetteurs analysés sur base de données extra-financières.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FIDEAS CREDITMAX EURO Part D

Investisseurs visés : Clients professionnels et non-professionnels au sens de la Directive Mifid, ayant un horizon d'investissement au moins égal à 3 ans, cherchant à exposer leur investissement sur un niveau de risque crédit « Investissement » [Investment Grade], à un niveau toutefois proche de la catégorie « spéculative » dite « haut rendement ».
Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes.

Assurances : Non applicable.

Durée de vie : Le FCP a été créé pour 99 ans le 26/11/2010. La dissolution résultant d'une décision unilatérale du gestionnaire se ferait selon les modalités définies dans le Règlement du FCP. Une dissolution automatique résulterait d'obligations réglementaires.

Autres informations : Cet OPCVM est un FCP de droit français. CACEIS Bank est le Dépositaire de l'OPCVM. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès du Dépositaire quotidiennement le jour de valorisation (jour J) avant 12h00 (heure de Paris).

❖ QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : (SRI)

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque plus faible ⟷ **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance :

Période de détention recommandée : 3 ans *Exemple d'investissement : 10 000 €* Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. *Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts *Rendement annuel moyen*	6 970 € *-30,29%*	7 870 € *-7,68%*
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts *Rendement annuel moyen*	8 170€ *-18,25%*	8 140€ *-6,63%*
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts *Rendement annuel moyen*	10 320 € *+3,23%*	9 970€ *-0,10%*
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts *Rendement annuel moyen*	11 280€ *+12,85%*	12 130 € *+6,66%*

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2021 et le 29/11/2024.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025.
Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

❖ QUE SE PASSE-T-IL SI FIDEAS CAPITAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
FIDEAS CREDITMAX EURO Part D

❖ QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La personne vous vendant ou vous conseillant au sujet de ce produit peut vous facturer d'autres coûts. En ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et vous montrera l'impact de ces coûts sur votre investissement au cours du temps.

Coûts au fil du temps :
La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.
Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR.
Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	97 €	292 €
Incidence des coûts annuels *	0,97%	0,97%

* : Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,86% avant déduction des coûts et de -0,10% après cette déduction.

Composition des coûts :
Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit restitué.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	75 €
Coûts de transaction	0,22%de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	N/A. Il n'est pas prélevé de commissions de surperformance.	0 €

❖ COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 3 ans
La période de détention recommandée a été mesurée au regard de la nature des actifs éligibles à l'OPCVM. La sortie est possible à chaque établissement de la Valeur Liquidative de l'OPCVM (quotidienne).
Un désinvestissement avant la période de détention recommandée a une incidence sur les coûts de l'investissement. Il n'existe pas de frais ou pénalités spécifiquement appliqués en cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée.
Afin d'assurer une gestion équitable entre les investisseurs, la société de gestion peut dans des circonstances exceptionnelles mettre en œuvre les mécanismes de gestion de la liquidité suivant : Gates et/ou swing pricing.

❖ COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations peuvent être adressées par courrier postal ou courriel à :
FIDEAS CAPITAL - 75 rue d'Amsterdam 75008 Paris ; 01-78-09-19-89 ; contact@fideas.fr

❖ AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents sont disponibles sur le site internethttp://www.fideas.fr/fonds.php?id=creditmax_euro
Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients : contact@fideas.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site http://www.fideas.fr.